

Commission de suivi de l'intéressement collectif CSF France

Présentation des chiffres à fin décembre 2011

Réunion du 7 février 2012

Sommaire

- Critères et Plafonds 2011
 - Critère 1 : taux de transaction carte fidélité
 - Critère 2 : taux de vente des MDD
 - Critère 3 : chiffres d'affaires
 - Critère 4 : taux de démarque
 - Primes globales



Rappel et plafonds des critères prévus par l'accord

Pour l'exercice 2011, lorsque le seuil de déclenchement ($EBIT < 2.5\%$ du CA HT HE « France ») est atteint, les critères et les montants maximaux correspondants de la prime d'intéressement sont les suivants :

Critère	Montant 2011
1) Taux de transaction carte fidélité du programme Carrefour « France »	300 €
2) Taux de vente MDD PGC, gamme discount incluse, CSF France	100 €
3) CA TTC H.E. ➤ calculé par magasin pour chaque magasin ; ➤ calculé au niveau de la DO pour les sièges (hors national) ; ➤ calculé au niveau national pour le siège national.	450 €
4) Taux de démarque H.E. hors zone marché, hors décote ➤ calculé par magasin pour chaque magasin ; ➤ calculé au niveau de la DO pour les sièges (hors national) ; ➤ calculé au niveau national pour le siège national.	100 €
Total	1000 €



Les cas particuliers

Situations et changements en cours d'années	ATTRIBUTION DE LA PRIME <i>(pour les salariés respectant les conditions d'ancienneté)</i>
Rachat / Création / Intégration d'un établissement	Prime calculée selon la formule définie pour les personnels « sièges » dans lequel le salarié se situe au prorata du temps d'appartenance à CSF France au cours de l'exercice considéré.
Cession ou fermeture en cours d'année	
Salarié d'un établissement cédé ou fermé en cours d'année et muté dans un établissement CSF	<ul style="list-style-type: none"> - versement pour partie selon la formule définie pour les personnels « sièges » dans lequel le salarié se situe au prorata temporis d'appartenance au magasin cédé ou fermé - Versement pour l'autre partie, selon l'intéressement du magasin d'accueil au prorata temporis d'appartenance à ce magasin.
Mutation d'un satellite à l'autre, d'un établissement à un autre ou d'un magasin à un autre ou vers une société du Groupe	Prime calculée en fonction de la durée d'appartenance du salarié à chacun de ces établissements / magasin / satellite / société.



Les cas particuliers *(suite)*

SITUATIONS	ATTRIBUTION DE LA PRIME <i>(pour les salariés respectant les conditions d'ancienneté)</i>
Directeurs en formation et managers de rayon en formation	Intéressement collectif de l' unité de travail « sièges » de rattachement.
Directeurs Pilotes	Intéressement collectif de l' unité de travail « siège national »
Salariés dispensés d'activité au titre d'un mandat syndical	Intéressement collectif de la dernière unité de travail à laquelle ils étaient rattachés
Équipes du Marketing Achats Zone Marché et agréage localisées et travaillant effectivement dans les DO	Intéressement collectif de l' unité de travail « sièges » de rattachement.
Départ de l'entreprise au cours d'année	Intéressement déterminé au prorata du temps d'appartenance à CSF France au cours de l'exercice considéré.



Sommaire

- Critères et Plafonds 2011
- Critère 1 : taux de transaction carte fidélité
- Critère 2 : taux de vente des MDD
- Critère 3 : chiffres d'affaires
- Critère 4 : taux de démarque
- Primes globales



Taux de transaction carte fidélité – Définition (rappel accord 2011)

Le taux de transaction carte de fidélité correspond pour chaque exercice, au ratio:

$$\frac{\text{Nombre de tickets de caisse « porteurs »}}{\text{Nombre de ticket de caisse « porteurs » + « non porteurs »}} \times 100$$

Le taux de transaction carte de fidélité est constaté pour chaque année au 31 décembre. Il est calculé en cumul annuel au 31 décembre pour l'ensemble des magasins de CSF France sur le nombre de clients hors caisses périphériques non connectées, hors carburant et hors gaz.

Par ailleurs, le taux de transaction des magasins Carrefour Market prend en compte les transactions réalisées lors du passage de la carte de fidélité mais aussi les transactions effectuées avec la carte Pass lorsque celle-ci fait également office de carte de fidélité, sans que le client ne soit obligé de donner sa carte de fidélité en plus.



Taux de transaction carte fidélité – objectif (rappel accord 2011)

Taux de transaction carte de fidélité du programme Carrefour, C.S.F. « France » <i>(réalisé 2010 = 56.68%)</i>	2011
$X \geq \text{réalisé 2010} + 0.5 \text{ points (58.14\%)}$	300 €
<i>réalisé 2010 + 0.5 points (58.14%)</i> $X \geq \text{réalisé 2010 (57.84\%)}$	250 €
<i>réalisé 2010 (57.84%)</i> $> X \geq \text{réalisé 2010} - 0.5 \text{ points (57.34\%)}$	150 €
<i>réalisé 2010 - 0.5 points (57.34%)</i> $> X \geq \text{réalisé 2010} - 0.8 \text{ points (57.04\%)}$	50 €
<i>(57.04%) réalisé 2010 - 0.8 points</i> $> X$	0 €



Taux de transactions carte fidélité – résultats 2011

Montant attribué en vertu du critère 1
pour un salarié à temps complet présent sur tout l'exercice

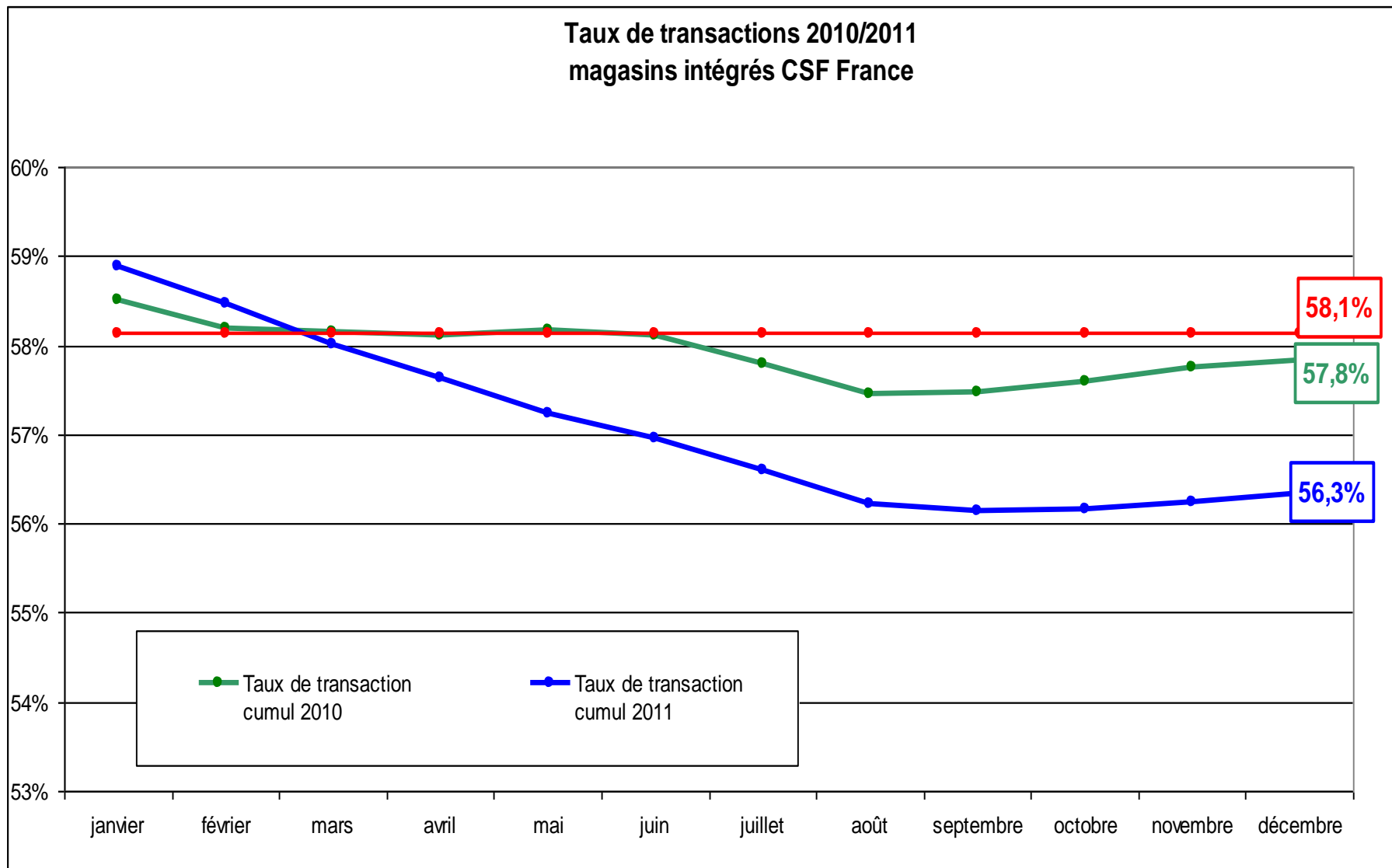
(Taux de transaction carte fidélité)

→ 0 euros

(taux au 31.12.2011 = 56.3 %)



Taux de transaction – comparaison 2010/2011



Sommaire

- Critères et Plafonds 2011
- Critère 1 : taux de transaction carte fidélité
- Critère 2 : taux de vente des MDD
- Critère 3 : chiffres d'affaires
- Critère 4 : taux de démarque
- Primes globales



Taux de vente des MDD – Définition et objectif

Taux de vente MDD CSF « France »	2011
<p>Ce taux correspond au ratio entre le CA des MDD Caisses valorisées à PV HT et la CA Sorties Caisses Tous Rayons du PGC valorisées à PV HT calculé en cumul annuel au 31/12 pour l'ensemble des magasins CSF France sur le nombre de vente MDD PGC (épicerie, Liquide, DPH, APLS), gamme discount incluse, hors zone marché et non alimentaire.</p>	
$X > 27.7 \%$	100 €
$27.7 \% \geq X > 26.7 \%$	50 €
$26.7 \geq X$	0 €



Taux de vente des MDD – résultats 2011

Montant attribué en vertu du critère 4
pour un salarié à temps complet présent sur tout l'exercice
(Taux de vente MDD)

→ 100 euros

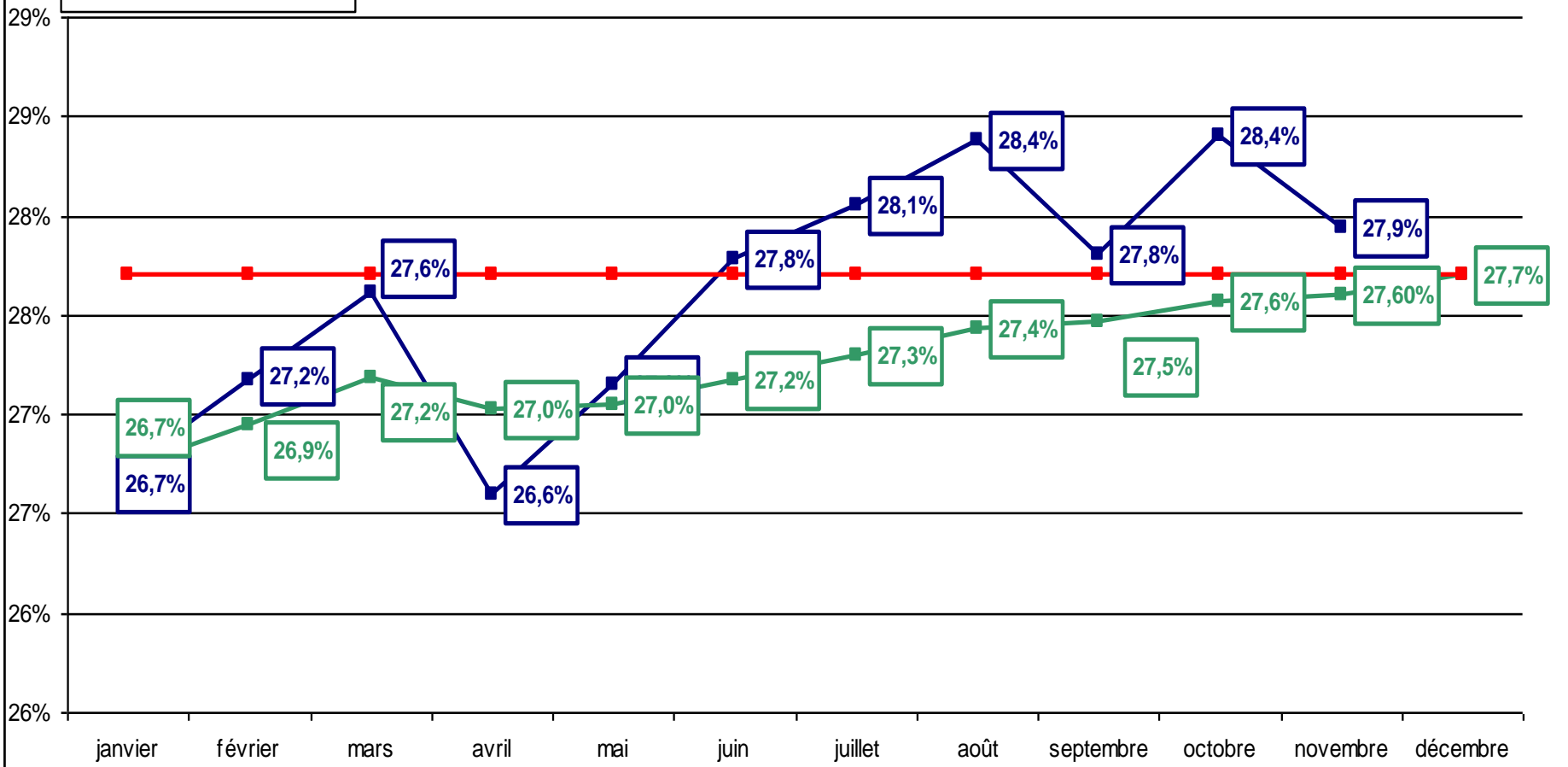
(taux au 31.12.2011 = 27.7%)



Taux de vente des MDD – comparaison 2010/2011

EVOLUTION TAUX DE MDD 2011

- Taux de MDD mensuel 2011
- Taux de MDD cumul 2011
- Objectif cumul mensuel



Sommaire

- Critères et Plafonds 2011
- Critère 1 : taux de transaction carte fidélité
- Critère 2 : taux de vente des MDD
- Critère 3 : chiffres d'affaires
- Critère 4 : taux de démarque
- Primes globales



CA – Définitions et objectifs

Chiffres d'affaires hors essence 2011

- France ou DO : CA HT
- Magasin : CA TTC

X = Réalisé / budget

→ Le budget 2011 est arrêté au niveau France, des DO ou des établissements commerciaux (cf. annexe 2 de l'avenant)

$X \geq 100 \%$	450 €
$99 \% \leq X < 100 \%$	350 €
$98 \% \leq X < 99 \%$	300 €
$97 \% \leq X < 98 \%$	100 €
$X < 97 \%$	0 €

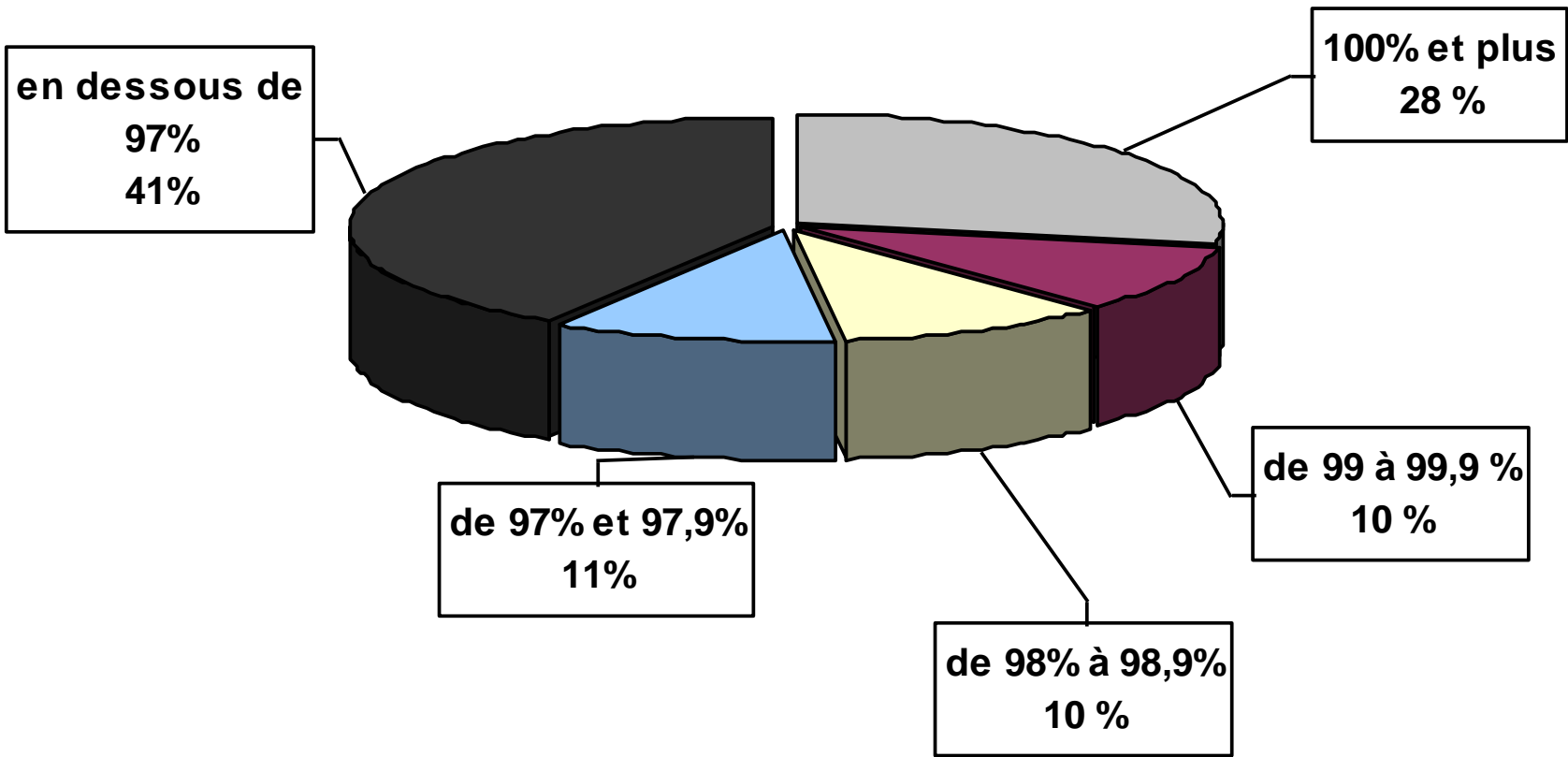
Rappel :

Le calcul de l'intéressement lié au critère chiffre d'affaires **ne pourra être inférieur à 50 euros** dès lors que le CA H.T. H.E CSF FRANCE « France » arrêté au 31 décembre 2011 est au moins égal au CA H.T. H.E CSF FRANCE « France » arrêté au 31 décembre 2010 majoré de **1.5 %**.



CA magasins – résultats 2011

Taux de budget atteint par les magasins
à fin décembre 2011



Cas particuliers

Versement du montant de la prime « siège » concernant ce critère si elle plus favorable si :

- Réouverture du magasin, consécutive ou non à une fermeture, suite à des **travaux de remodeling, d'agrandissement ou de transfert**, reportée de plus de 4 semaines de la date de réouverture initialement prévue.
- **Sinistre (ayant donné lieu à une déclaration à une compagnie d'assurance)** ayant conduit à la fermeture au public pour une durée supérieure à 2 semaines.
- Travaux non prévus lors de l'établissement du budget sur **la voie de circulation ou la voie piétonne permettant l'accès direct au magasin** (voies entourant strictement le magasin), ayant entraîné des difficultés d'accès pendant plus de 4 semaines;
- **Fermeture administrative** au public pendant plus de deux semaines, consécutives à un arrêté de fermeture;
- **Travaux** (non prévus lors de l'établissement du budget), **sur le parking exploité par un tiers**, ayant entraîné des difficultés de stationnement au magasin pendant plus de 4 semaines;
- Modification, non prévue lors de l'établissement du budget, des conditions d'accès au parking du magasin, à savoir en présence d'un **parking gratuit rendu payant, en l'absence de mesure de gratuité pendant les premières heures de stationnement.**

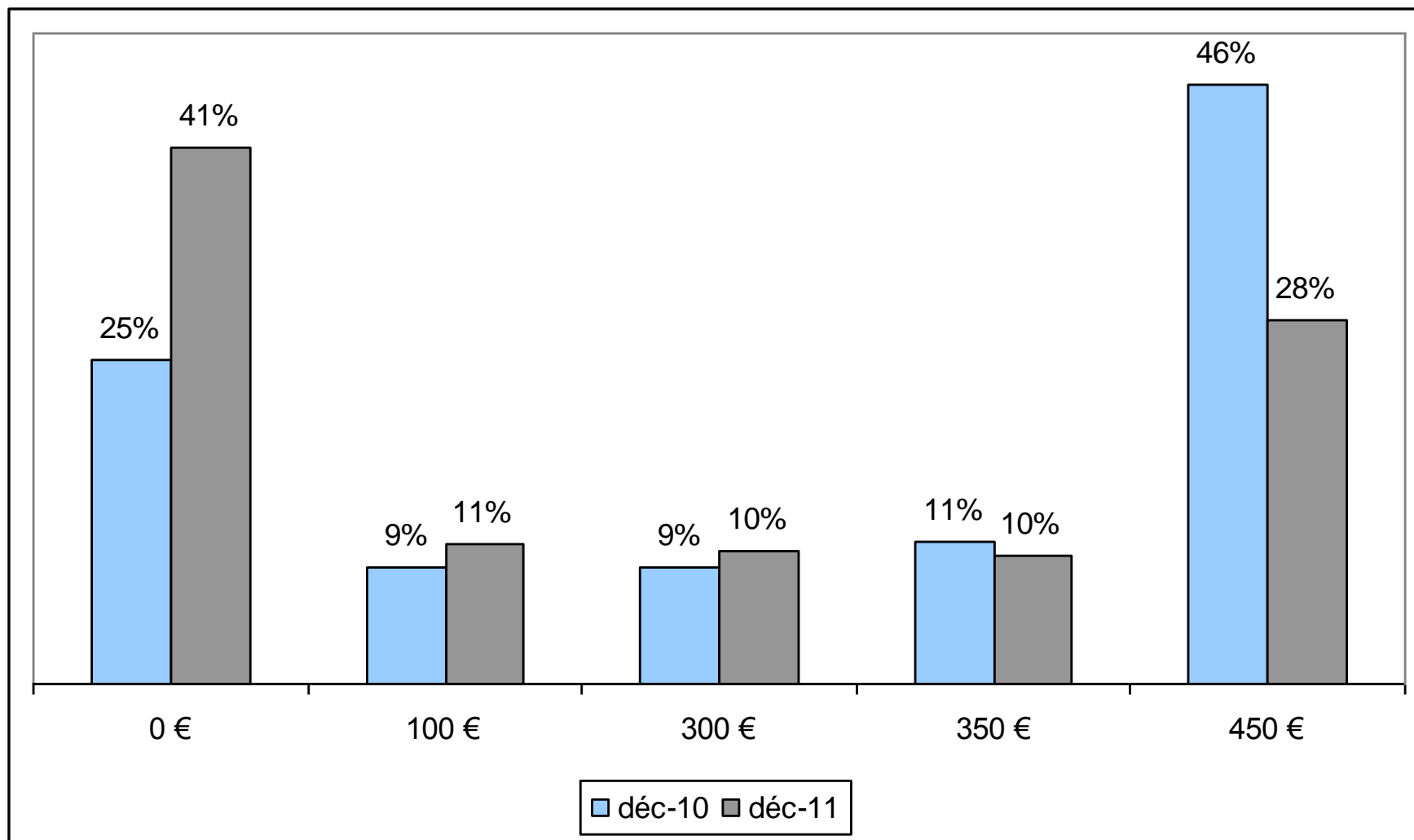


CA magasins 2011 – cas particuliers

DO	Magasins	Cas particuliers	Prime magasin	Prime Siège	Prime attribuée
Sud Ouest	TERRASSON	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	0 euros	450 euros	450 euros
Sud Ouest	SOULAC	Travaux de transfert / agrandissement reporté/annulé	450 euros	450 euros	450 euros
Nord Est	BONDUES	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	0 euros	350 euros	350 euros
Nord Est	BOULOGNE SUD	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	0 euros	350 euros	350 euros
Sud Est	ROGNAC	Sinistre ayant conduit la fermeture au public plus de 2 semaines	0 euros	350 euros	350 euros
Rhône Alpes	PONT EVEQUE	Réouverture du magasin reportée de plus de 4 semaines	100 euros	450 euros	450 euros
Rhône Alpes	SAINT PRIEST	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	100 euros	450 euros	450 euros
IDF	BOULOGNE BILLANCOURT	Travaux de transfert / agrandissement reporté/annulé	0 euros	100 euros	100 euros
Ouest	LE HAVRE SANVIC	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	0 euros	300 euros	300 euros
Ouest	PONT AUDEMÉR	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	300 euros	300 euros	300 euros
CENTRE	Bourges Aéroport	Travaux sur la voirie permettant l'accès direct au magasin	0 euros	300 euros	300 euros



CA magasins – comparaison 2010/2011

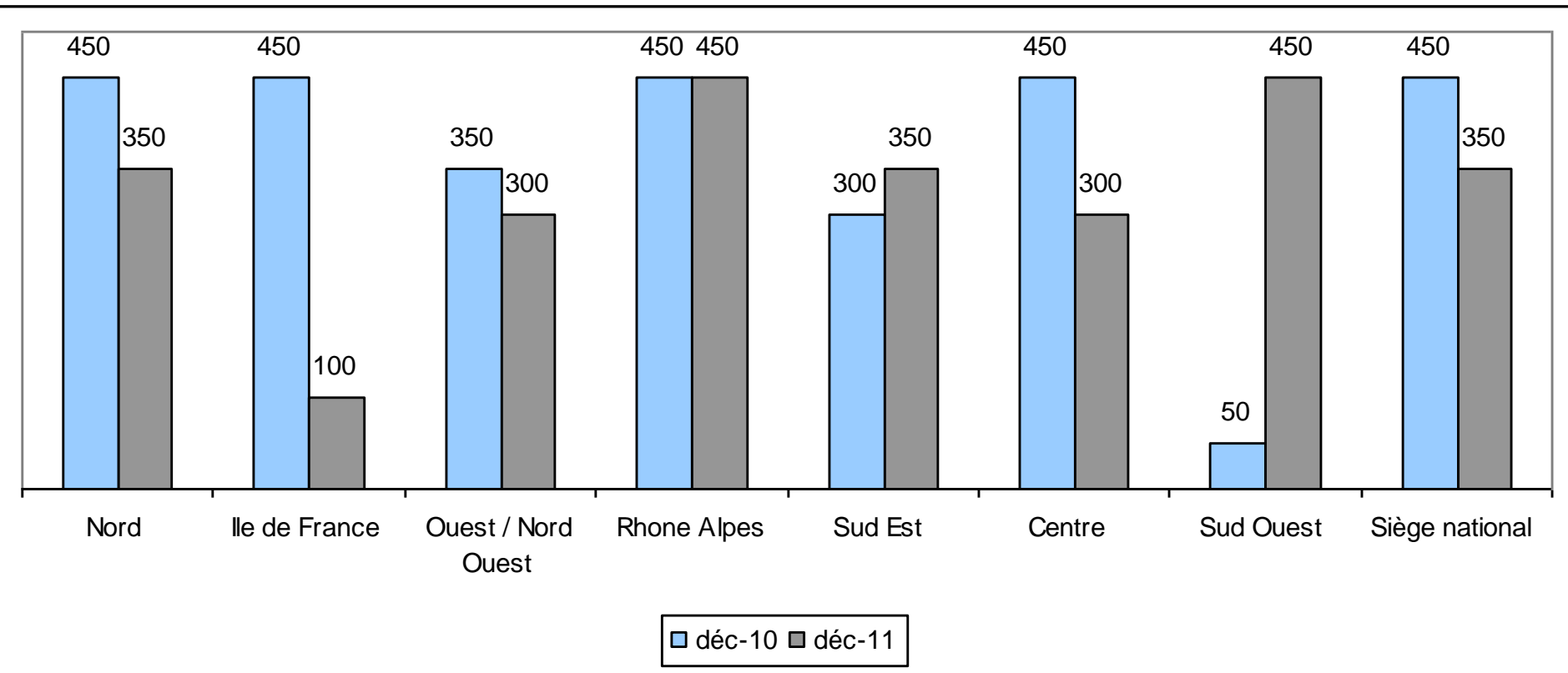


CA sièges – résultats à fin octobre 2011

2011	Degré de Réalisation R/B (en %)	Montant de l'intéressement
Nord Est	99.5 %	350 €
IDF	97.8 %	100 €
Nord Ouest / Ouest	98.4 %	300 €
Rhône Alpes	100.9 %	450 €
Sud Est	99.4 %	350 €
Centre	98.3 %	300 €
Sud Ouest	100.4 %	450 €
Siège National	99.1 %	350 €



CA sièges – comparaison 2010- 2011



Sommaire

- Critères et Plafonds 2011
- Critère 1 : taux de transaction carte fidélité
- Critère 2 : taux de vente des MDD
- Critère 3 : chiffres d'affaires
- Critère 4 : taux de démarque
- Primes globales



Taux de démarque – Définition et objectifs (rappel accord 2011)

La démarque correspond à l'écart entre la valorisation du stock théorique magasin et la valorisation du stock réel déterminé à l'inventaire.

➔ **Entre dans la démarque** : le vol, la casse, les coûts journaliers, les soldes, les variations tarifaires et la démarque administrative.

➔ **N'entre pas dans la démarque** : les sinistres (ruptures froid, incendie, vol) qui ont fait l'objet d'une déclaration au service des assurances et la décote.

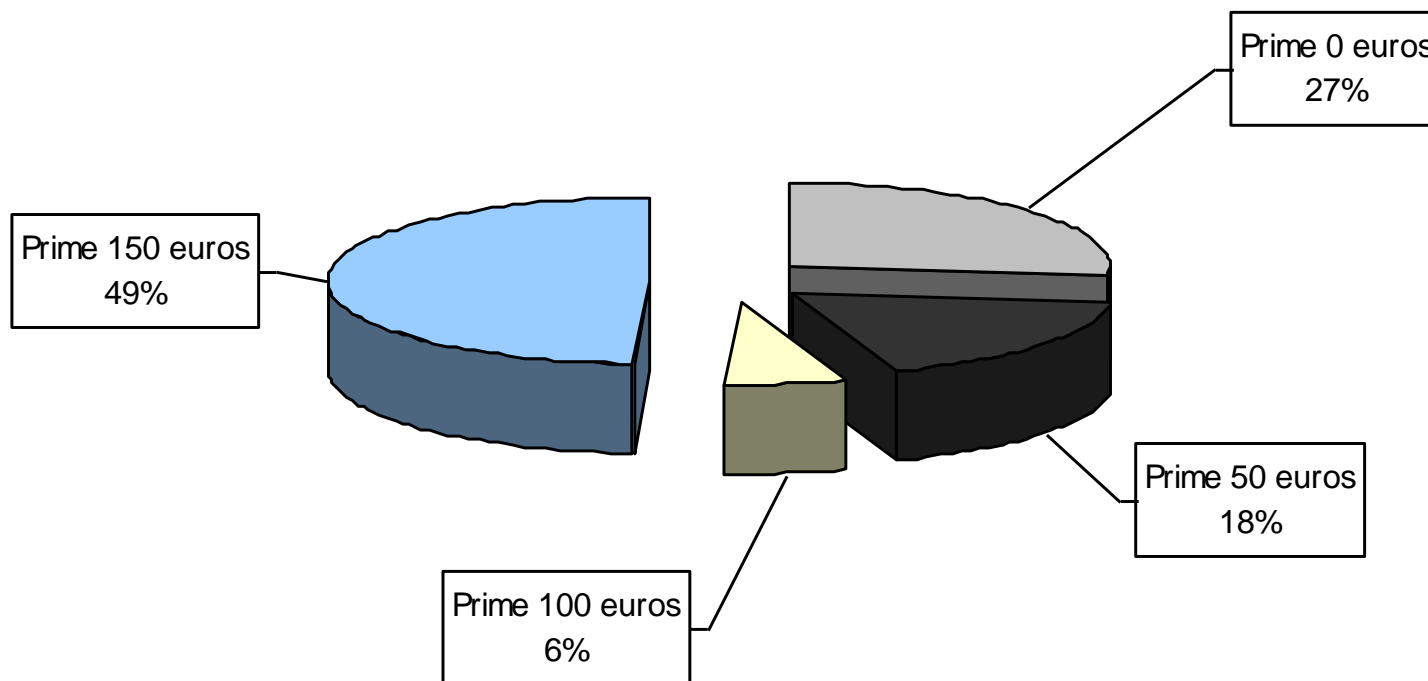
Taux de démarque H.E. hors zone marché (France, DO ou Magasin)	2011
Le taux budgété pour chaque périmètre de référence est constitué par le ratio des budgets 2011 de démarque HE hors zone marché et de CA HT HE arrêtés au niveau de chaque périmètre.	
taux budgété + 0.05 \geq X	150 €
taux budgété \geq X > taux budgété + 0.05	100 €
taux budgété – 0.2 \geq X > taux budgété	50 €
X > taux budgété – 0.2	0 €



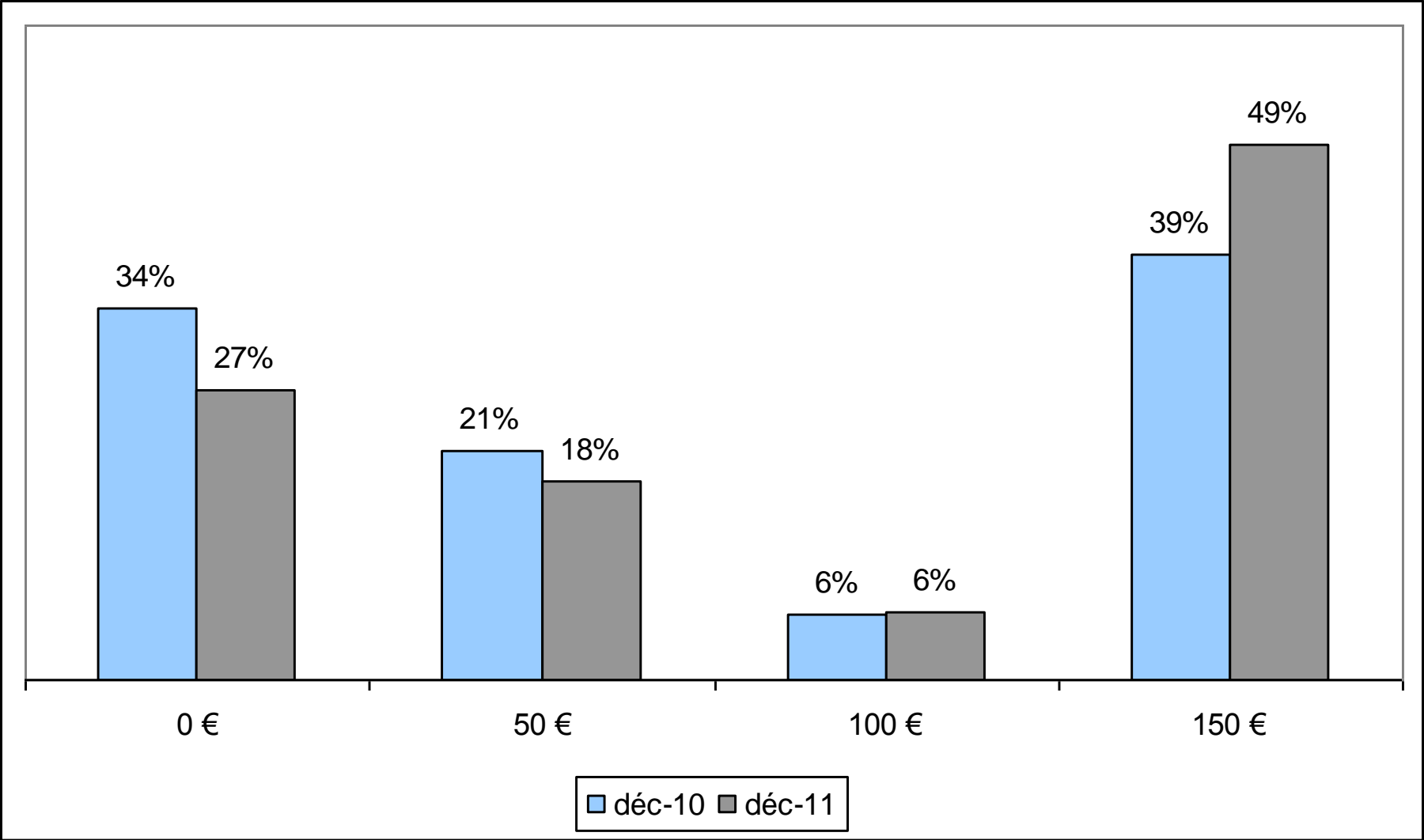
Taux de démarque magasins – résultats 2011

73 % des magasins perçoivent à fin décembre 2011 une prime pour l'objectif « Démarque »

Démarque décembre 2011



Taux de démarque magasins - évolution 2010 / 2011

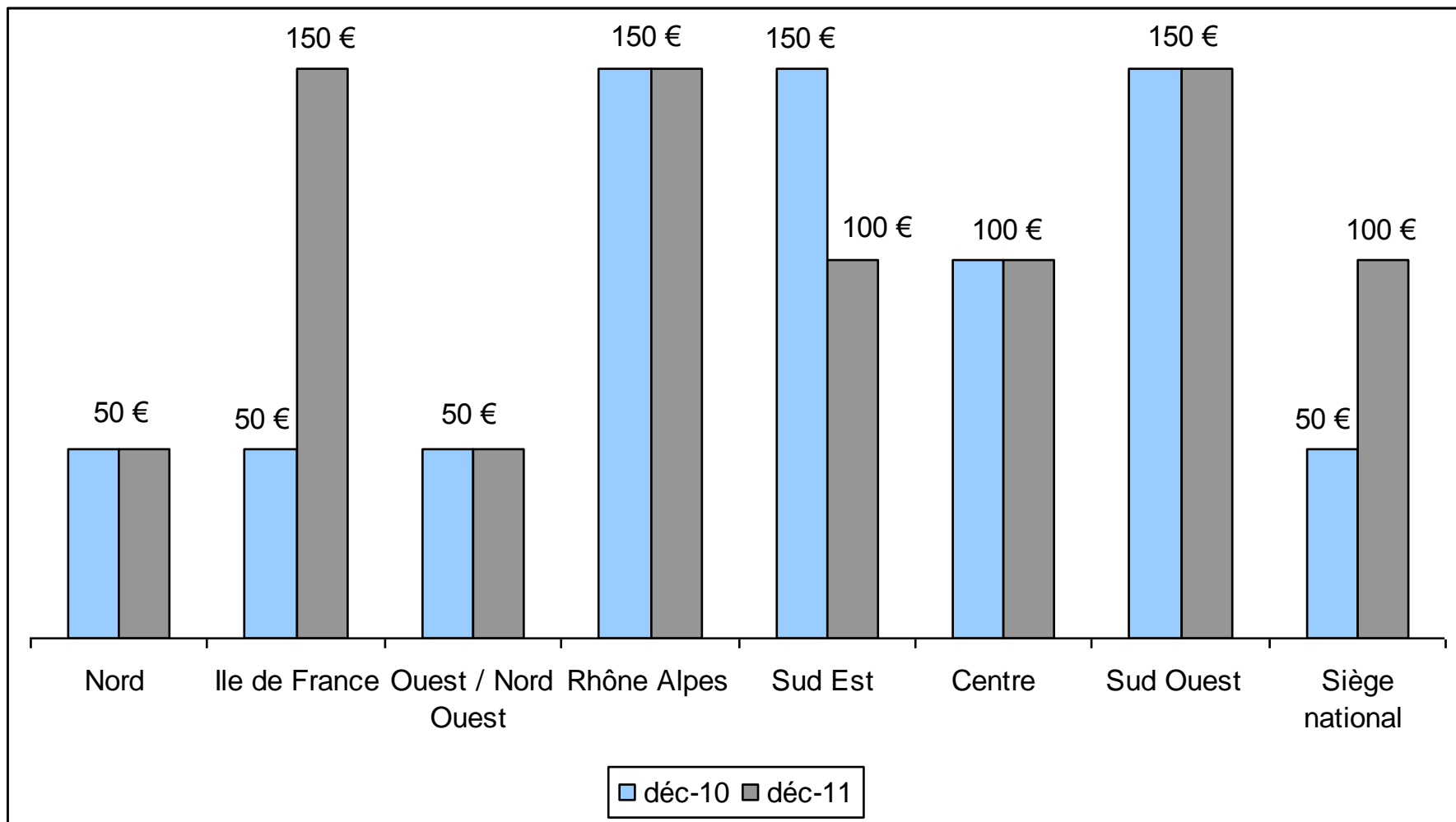


Taux de démarque sièges – résultats juin 2011

	D/CAHT	D/CAHT	PRIME
2011	Budget 2011	Réa 2011	
Nord	- 1.29	- 1.41	50 €
Ile de France	- 1.28	- 1.18	150 €
Ouest et Nord Ouest	- 1.33	- 1.37	50 €
Rhône Alpes	- 1.12	- 0.94	150 €
Sud Est	- 1.16	- 1.16	100 €
Centre	- 1.3	- 1.28	100 €
Sud Ouest	- 1.21	- 1.06	150 €
Siège national	- 1.26	- 1.22	100 €



Taux de démarque sièges – comparaison 2010 - 2011



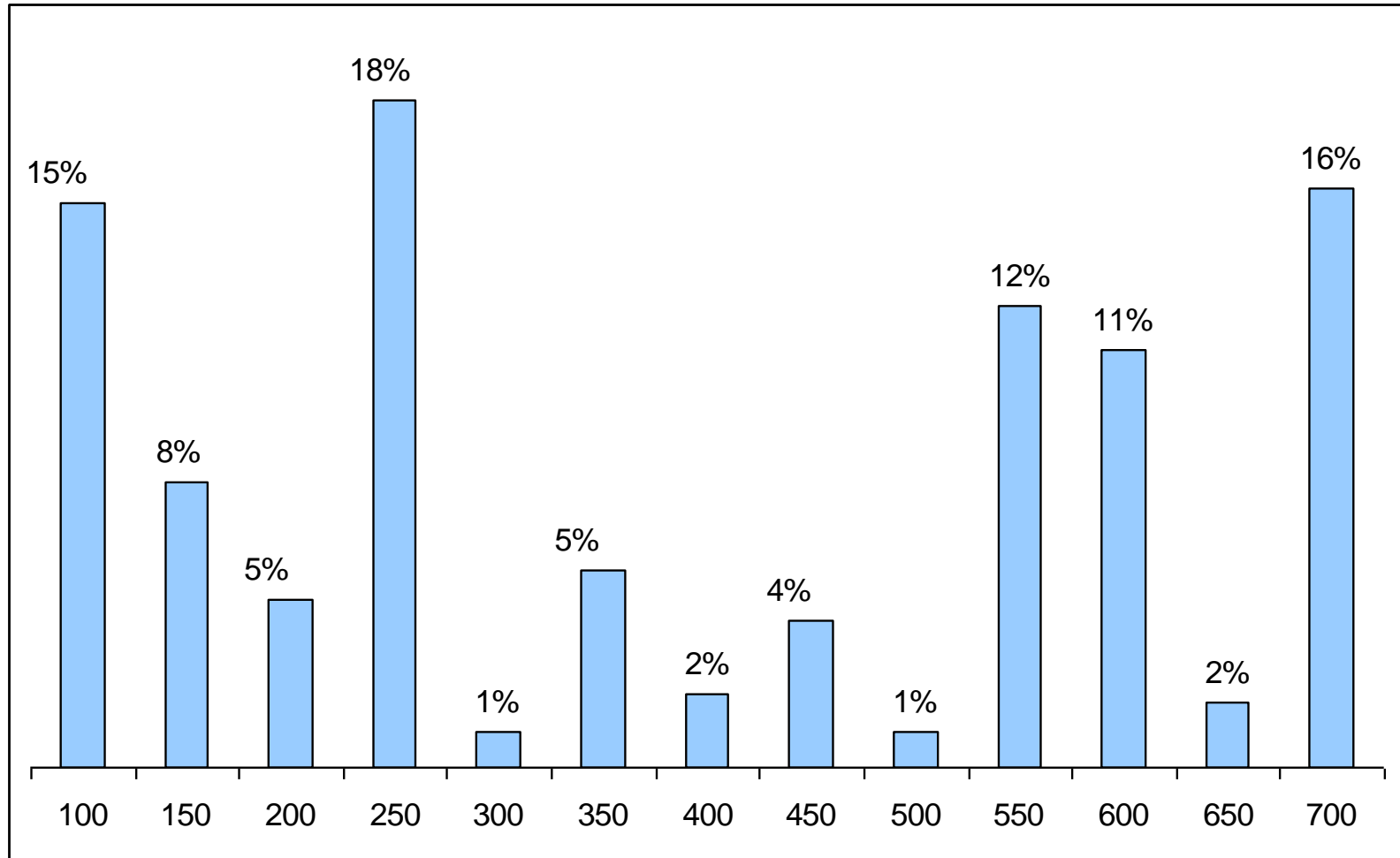
Sommaire

- Critères et Plafonds 2010
- Critère 1 : taux de transaction carte fidélité
- Critère 2 : taux de démarque
- Critère 3 : chiffres d'affaires
- Critère 4 : Taux de vente des MDD
- Primes globales

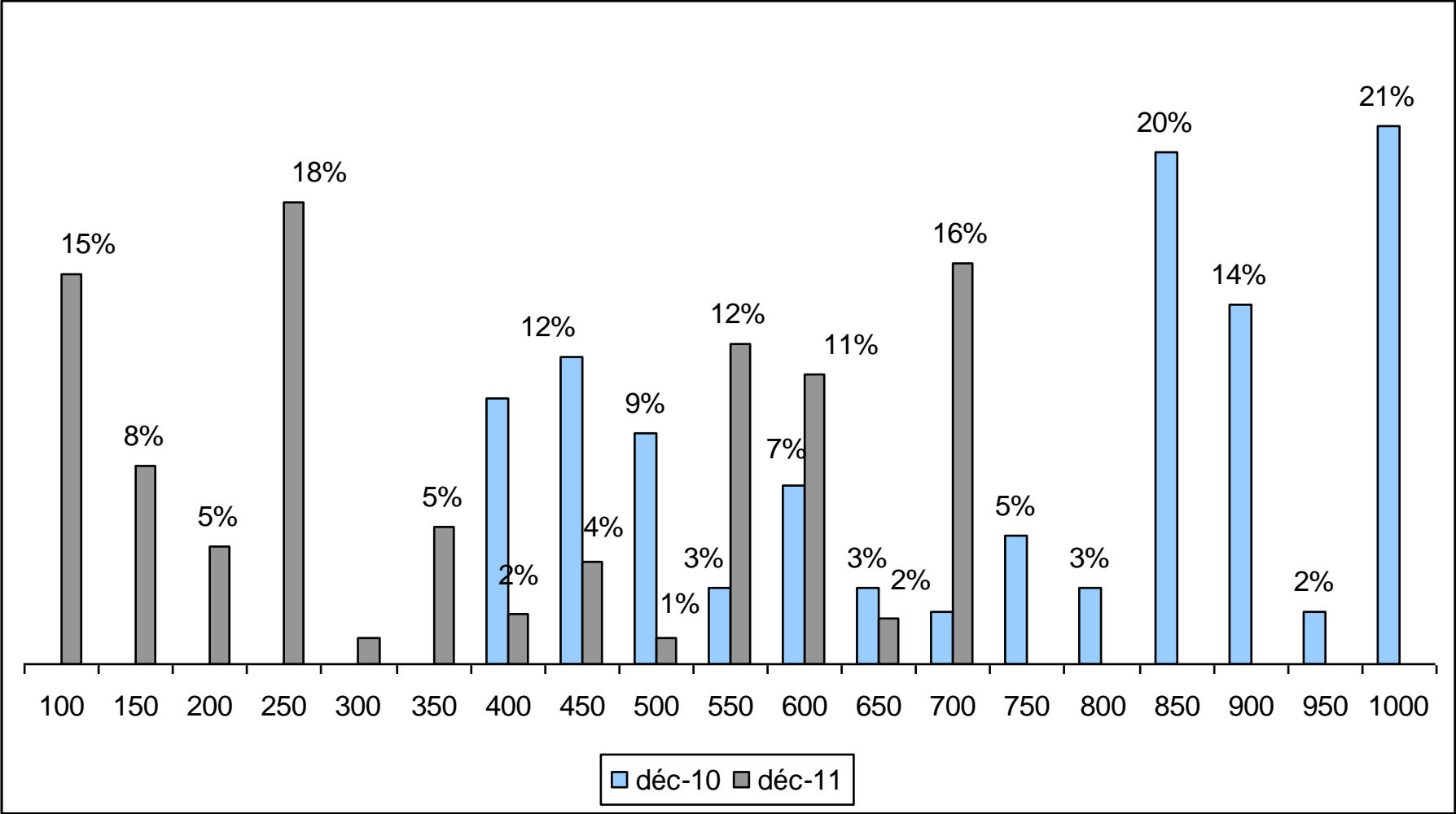


Primes globales magasins – résultats 2011 avec cas particuliers

Répartition des primes en fonction du montant (en euros)



Primes globales magasins – comparaison 2010/2011



Primes globales magasins – moyenne

➔ Prime moyenne globale magasin à fin décembre 2011 : **394 euros**

A comparer à la prime moyenne,

 **pour 2007 : 699 €**

 **pour 2008 : 562 €**

 **pour 2009 : 440 €**

 **pour 2010 : 771 €**



Moyenne magasins selon la DO

<i>Directions Opérationnelles</i>	<i>Prime Moyenne Taux de transaction carte fidélité</i>	<i>Prime moyenne taux de vente MDD</i>	<i>Prime Moyenne CA</i>	<i>Prime Moyenne Taux de démarque</i>	<i>Prime totale Moyenne</i>
Centre	0	100	208	85	393
IDF	0	100	187	102	389
Nord Est	0	100	212	62	374
Nord Ouest	0	100	138	75	313
Ouest	0	100	139	88	327
Rhone Alpes	0	100	291	119	509
Sud Est	0	100	203	88	391
Sud Ouest	0	100	300	100	500



Primes globales sièges – résultats 2011

	Taux de transaction	Taux de vente MDD	CA TTC HE	Taux de démarque	TOTAL
Nord Est	0	100	350	50	500
Ile de France	0	100	100	150	350
Nord Ouest / Ouest	0	100	300	50	450
Rhône Alpes	0	100	450	150	700
Sud Est	0	100	350	100	550
Centre	0	100	300	100	500
Sud Ouest	0	100	450	150	700
Siège national	0	100	350	100	550



Primes globales sièges – comparaison 2010/2011

